

## PROPOS LIMINAIRE

Conférence de presse

Mercredi 30 avril 2025

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

La Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, salue la décision des dirigeants des groupes *Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R)* et *Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC)* de réintégrer l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA).

Alors que l'une des tâches prioritaires confiées à la MINUSCA par le Conseil de sécurité des Nations Unies est d'appuyer le processus de paix, la Mission ne peut que se féliciter de toute initiative ou déclaration visant à faire taire les armes et à ramener l'ensemble de ses signataires dans l'Accord de paix de 2019 et la feuille de route de Luanda de 2021.

Nous suivons avec attention ces développements encourageants et réaffirmons qu'un retour vers l'APPR est la seule voie vers une paix durable.

Conformément à notre mandat, nous sommes disponibles pour faciliter la mise en œuvre de cet accord, une fois que ses modalités auront été définies par ses signataires.

+++

En soutien à la stabilisation en cours en République centrafricaine, la MINUSCA poursuit ses activités afin de permettre aux populations civiles de reprendre une vie normale, notamment en retrouvant leur liberté de circulation.

Plusieurs ponts viennent d'être réhabilités ou réparés par la Mission : celui de Zaorosango, situé à 45 kilomètres de Carnot, dans la préfecture de la Mambéré, ce qui permet de désenclaver la sous-préfecture de Gadzi, celui de Bornou à Bria dans la préfecture de la Haute-Kotto et, enfin, dans le cadre du plan de stabilisation de la Yadé, 9 ponts permettant de relier Bocaranga aux principales villes de la préfecture de la Ouham-Pendé dont Ndim. Le dernier pont permettant l'accès à Ngoutéré sera finalisé et opérationnel dans les prochains jours.

La remise en état de ces ponts contribue non seulement à l'amélioration de la mobilité mais également au renforcement de la sécurité des populations qui deviennent ainsi plus facilement accessibles.

+++

Un autre volet de la stabilisation est celui de l'accès à la justice et de la lutte contre l'impunité.

La semaine dernière, la MINUSCA a soutenu l'organisation de journées portes ouvertes dans les tribunaux de première instance de Bambari, Bouar et Bria.

L'objectif était d'expliquer et de discuter le rôle de la justice et de son fonctionnement à des publics variés : fonctionnaires, représentants des communautés locales et collégiens. Des visites guidées des tribunaux et la distribution de dépliants ont complété les échanges.

Enfin, toujours dans le domaine de la justice, les Ministères de la justice et de la santé publique de la République centrafricaine ont signé mercredi dernier, le 23 avril 2025, un arrêté conjoint établissant le Comité interministériel mixte sur la santé des détenus, connu sous le nom de *Comité Paritaire*. Cet arrêté marque une avancée majeure dans la mise en œuvre de la Politique nationale de santé des détenus, adoptée en 2019, grâce à un plaidoyer soutenu et à l'engagement technique de la MINUSCA.

La création de ce Comité vise à combler une lacune cruciale en matière de gouvernance et de responsabilité dans le secteur de la santé pénitentiaire.

Cette avancée souligne le rôle essentiel et l'obligation de l'État de garantir le droit à la santé des détenus, conformément aux normes internationales des droits humains et aux principes de santé publique.

La MINUSCA va poursuivre son soutien technique pour assurer l'opérationnalisation du comité et renforcer la pérennité du secteur de la santé carcérale.

+++

Comme chaque année, la journée mondiale de la liberté de la presse sera célébrée ce samedi 3 mai.

Cette journée rappelle aux gouvernements la nécessité de respecter leur engagement en faveur de la liberté de la presse. C'est aussi une

journée de réflexion entre professionnels des médias sur les questions de liberté de la presse et d'éthique professionnelle.

Une réflexion qui portera cette année sur l'influence déterminante de l'intelligence artificielle sur le journalisme et les médias sous le thème : Informer dans un monde nouveau – L'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse et les médias.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans le message diffusé à l'occasion de la célébration de cette journée rappelle que

*« Le journalisme libre et indépendant est un bien commun essentiel [qui] est l'épine dorsale de la transparence, de la justice, de l'égalité et des droits humains [et que] partout, les journalistes doivent pouvoir informer librement, sans crainte ni parti pris. »*

Il poursuit en disant que *« l'intelligence artificielle peut favoriser la liberté d'expression – ou l'étouffer, [que] les biais algorithmiques, les mensonges purs et simples et les discours de haine sont autant de mines disséminées sur l'autoroute de l'information. Pour les désamorcer, rien de tel que des informations factuellement exactes et vérifiables. »*

+++

Ceci conclut mon propos liminaire

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant entamer la session des questions et réponses. Je suis à votre écoute.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes

les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, YouTube et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.